

**Arrêté ministériel portant désignation des membres de la
Commission de reconnaissance d'expérience utile pour les
membres du personnel enseignant de l'ensemble des
domaines de l'enseignement secondaire artistique
subventionné par la Communauté française**

A.M. 14-11-2014

M.B. 09-12-2014

La Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance,

Vu le décret du 2 juin 1998 organisant l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française, notamment l'article 100bis, §§ 3 et 4, inséré par le décret du 30 avril 2009 et modifié par le décret du 13 janvier 2011;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 juin 2009 portant désignation des membres de la Commission de reconnaissance d'expérience utile pour les membres du personnel enseignant de l'ensemble des domaines de l'enseignement secondaire artistique subventionné par la Communauté française,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés comme membres de la Commission de reconnaissance d'expérience utile pour les membres du personnel enseignant de l'ensemble des domaines de l'enseignement secondaire artistique subventionné par la Communauté française les membres suivants :

1° *En qualité de présidente* : Mme Annabelle PETIT, Directrice.

2° *Les membres de la Direction générale des Personnels de l'Enseignement subventionné suivants* :

- a) Effective : Mme Pierrette MEERSCHAUT, attachée;
- b) Suppléante : Mme Rita PASQUARELLI, attachée.

3° *Les membres du Service de l'Inspection de l'Enseignement artistique suivants* :

- a) Mme Hélène MARTIAT, domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace;
- b) Mme Claudine SWANN, domaine de la danse;
- c) Mme Sylvie STEPPE, domaine des arts de la parole et du théâtre;
- d) M. Dominique COSAERT, domaine de la musique.

4° *Sur avis du Service d'Inspection de l'Enseignement artistique, les membres experts non enseignants suivants* :

a) Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace :

- 1) Effectif : M. Daniel PELLETTI, artiste peintre, ex-Directeur de l'Ecole des Arts de Braine-l'Alleud;
- 2) Suppléante : Mme Maria DUKERS, architecte, artiste plasticienne;



b) Domaine de la danse :

1) Effective : Mme Renée KAMMER, ex-maîtresse de ballet à l'Opéra Royal de Liège, soliste internationale, ex-professeur à l'Académie Jean Absil d'Etterbeek;

2) Suppléante : Mme Edith QUIGNON, ex-professeur à l'Académie Grétry de Liège, Directrice du Jeune Ballet de Liège;

c) Domaine des arts de la parole et du théâtre :

1) Effectif : M. Bernard MARBAIX, comédien, metteur en scène, ex-professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles;

2) Suppléante : Mme Valérie MARCHANT, comédienne;

d) Domaine de la musique :

1) Effectif : M. André RULENS, ex-Directeur de l'Académie de Musique et des arts parlés de Fleurus, ex-chargé de cours de guitare au Conservatoire Royal de Mons;

2) Suppléant : M. Frédéric MARIAGE, animateur-programmateur dans le domaine de la musique à la Maison de la Culture de Tournai.

5° Sur avis du Conseil de perfectionnement de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, les membres experts enseignants suivants :

a) Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace :

1) Effectif : M. Dominique FURNAL, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Wavre;

2) Suppléant : M. Jean-Marc WATREMEZ, Directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Binche;

b) Domaine de la danse :

1) Effective : Mme Catherine LOTTEFIER, professeur à l'Académie G.H. Luytgaerens de Jette;

2) Suppléante : Mme Joëlle RIHON, professeur à l'Académie des Arts de la Ville de Bruxelles et à l'Académie de musique, de danse et des arts de la parole de Berchem-Sainte-Agathe;

c) Domaine des arts de la parole et du théâtre :

1) Effective : Mme Karin ROCHAT, Sous-directrice de l'Académie d'Anderlecht;

2) Suppléant : M. Pierre PIQUE, Directeur de l'Académie intercommunale de Saint-Josse-ten-Noode/Schaerbeek;

d) Domaine de la musique :

1) Effectif : M. Marc MARECHAL, Directeur de l'Académie d'Eghezée;

2) Suppléant : M. Vincent MOSSIAT, Directeur de l'Académie communale Julien Gertsmans de Hannut.

6° Sur proposition des organisations syndicales, les membres suivants :

a) Syndicat Libre de la Fonction Publique - Enseignement :

- 1) Effectif : M. Jean-Claude DUQUESNE;
- 2) Suppléant : M. Roland LANGEVIN;

b) Confédération des syndicats chrétiens - Enseignement :

- 1) Effective : Mme Myriam LORETTE;
- 2) Suppléant : M. Gian-Pietro BENEDETTI;

c) Centrale Générale des Services Publics - Enseignement :

- 1) Effective : Mme Marie-Paul PETIT;
- 2) Suppléant : M. François CHEVIGNE.

7° Sur proposition des organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs, les membres suivants :

a) Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces :

- 1) Effectif : M. Carlo GIANNONE, Directeur de l'Académie d'Anderlecht;
- 2) Suppléant : M. Frédéric DEBECQ, Directeur de l'Académie de musique d'Èvere;

b) Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants :

- 1) Effectif : M. Yves DECHEVEZ, Directeur de l'Académie de Chênée;
- 2) Suppléant : M. Joël HURARD, Directeur de l'Académie de Saint-Nicolas.

Article 2. - Les membres précités sont désignés pour un terme de cinq ans renouvelable.

Article 3. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 juin 2009 portant désignation des membres de la Commission de reconnaissance d'expérience utile pour les membres du personnel enseignant de l'ensemble des domaines de l'enseignement secondaire artistique subventionné par la Communauté française est abrogé.

Article 4. - La Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 5. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} décembre 2014.

Fait à Bruxelles, le 14 novembre 2014.

Mme J. MILQUET